

Groupe scolaire

2 rue des Ecoles
63720 Entraigues
Tel : 04 73 33 21 25
email : ecole.entraigues.63@ac-clermont.fr

Procès verbal du 1^{er} conseil d'école du 13 novembre 2018

Etaient présents au conseil :

Les membres de la commission école : M. le Maire, Mmes Rousseleau, Luque et M. Rives

L'équipe enseignante : Mmes Lavigne, Mercier, Serre et Merlin

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Deyries, Rambaud et Veyrière et M. Lefebvre.

Personnes excusées : Mme Bourdet, Inspectrice de l'EN, M. Brassat adjoint, Mme Fialon DDEN

Personnes invitées :

Personnel communal : Mmes Cortellezi (ATSEM), Roussel et Carthonnet

Remerciements :

Les enseignantes remercient les employés communaux pour l'entretien effectué avant la rentrée scolaire de cette année et pendant les vacances de la Toussaint. Elles tiennent à remercier l'équipe municipale pour la pose des volets roulants à la maternelle.

Effectifs et répartition 2018/2019

Pour cette nouvelle année, l'école accueille 69 élèves (52 familles) dont 6 enfants de St Laure, 9 nouvelles familles et 5 nouveaux élèves provenant d'une autre école.

Répartition :

-28 élèves avec Mme Merlin dont 2 nouvelles élèves en MS et une en GS (8 petites sections / 10 moyennes sections / 10 grandes sections)

-21 élèves avec Mme Mercier dont 2 nouveaux élèves (6 CP / 6 CE1 / 9 CE2)

-20 élèves avec Mme Lavigne (8CM1 / 12 CM2).

Cette année, nous accueillons avec plaisir Mme Serre qui complète les temps partiels de Mmes Mercier et Merlin. Elle est présente dans la classe des CP/CE1/CE2 tous les jeudis et dans la classe des maternelles les vendredis.

Les CE2 bénéficient d'un temps de classe avec Mme Lavigne sur des notions d'Histoire.

Elections des représentants des parents d'élèves :

Cette année, le taux de participation a été de **88,57%** (93 votants pour 105 électeurs inscrits) dont 1 bulletin nul. Mme Mercier remercie les parents d'élèves pour leur forte participation

Mmes Rambaud, Veyrière, Deyries ont été élues titulaires des représentants des parents d'élèves, Mme Gardarin et Messieurs Lefebvre et Gardarin sont les suppléants.

Voici leurs numéros de téléphone et leurs adresses Internet pour toutes questions concernant la scolarité de vos enfants en général : la sécurité, les projets et manifestations scolaires, la cantine ou garderie... (merci de ne pas utiliser ces coordonnées à d'autres fins)

Mme Deyries 06 15 80 22 83 jonard.fanny@orange.fr	Mme Rambaud 04 73 67 94 34 minus123@hotmail.fr	Mme Veyrière 04 73 33 36 50 enirakv@hotmail.fr
M. Lefebvre 07 68 74 68 18 Mickael.lefebvre@gmail.com	Mme et M. Gardarin	

Les éventuelles requêtes ou remarques concernant la classe de votre enfant sont à traiter directement avec l'enseignante concernée ou la directrice.
Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2017/2018

Recettes		Dépenses	
Dons parents d'élèves	485€	Abonnements, livres, arts plastiques, matériels éducatifs	745€
Mairie (subvention annuelle)	380€	Assurances + adhésions OCCE	155€
Don Amicale	3778€	Transports (réseau – Moulin Richard de Bas – La Catiche – sport ComCom)	526€
Bénéfices des photos	800€	Achat Noël (cadeaux, goûter)	342€
Kermesse	520€	Dordogne	6546€
Vente de chocolats	810€		
Loto	2300€		
Participation des parents	820€		
	9893		8314€

Vote du règlement intérieur

Ce règlement est affiché dans chaque école et il est disponible pour toute personne voulant le consulter, ainsi que le règlement départemental (rédigé le 30/05/2013) dont est tiré notre règlement intérieur.

Le règlement intérieur de l'école d'Entraigues a été adopté et signé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Absentéisme : Chaque enseignant prenant en charge une classe procède à l'appel des élèves et enregistre les absences sur le registre d'appel. Dans chaque école, les taux d'absentéisme sont suivis classe par classe et par demi-journée. Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n° 2010-1127 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire du 28 septembre 2010, **le conseil d'école présente une fois par an un rapport d'information sur l'absentéisme dans son école.** Pour l'année 2017/2018, un état néant est mentionné dans ce rapport (pas plus de 4 demi-journées d'absences non justifiées par mois). Toute absence doit être justifiées

par écrit, les absences pour convenances personnelles, hors vacances scolaires, doivent être évitées.

Hygiène et Sécurité :

- PPMS (plan particulier de mise en sureté) : des exercices de confinement sont réalisés dans l'année. Deux signaux distincts sont utilisés : l'un en cas d'attentats/intrusion (« on se cache ») et l'autre étant le signal national d'alerte. Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription recommande, dans la mesure du possible, que les écoles soient fermées à clé. Le portail de l'école maternelle est, par conséquent, fermé une fois les enfants rentrés en classe. Une sonnette a été mise en place pour qu'il soit plus aisé aux personnes désirant entrer dans l'école de se manifester. Quant à l'école élémentaire, toujours aucune solution n'a été trouvée pour qu'elle soit également fermée. Un exercice de confinement a été effectué avant les vacances, les modalités d'exécution, les plans des écoles, les PPMS et les problèmes rencontrés ont été mis en ligne sur le serveur de l'Académie. Mme Mercier souhaiterait que soit posé sur chacune des portes de sa classe un verrou afin qu'il lui soit plus facile de fermer rapidement sa classe à clé. Les enseignantes ont organisé également un exercice d'évacuation incendie. Les enfants ont respecté une sortie dans le calme. Cependant, une des 3 alarmes, celle de la salle de motricité de l'école maternelle ne fonctionnait toujours pas correctement. *Réponse de la Commission école : l'alarme a été réparée et fonctionne.*
- Mmes Lavigne et Mercier renouvellent, quant à elles, la demande de mise en place d'un interphone au portail de l'école élémentaire. *La réponse de la Commission école est la même qu'en novembre 2017 : toujours aucune solution n'a été trouvée car l'alimentation électrique de cet appareil nécessiterait des travaux importants. M. le Maire devrait envisager un chiffrage des travaux.*
- Comme chaque année, il est rappelé aux parents d'élèves de maternelle de se garer correctement de façon à ne pas gêner la circulation lorsqu'ils vont chercher leurs enfants.
- Depuis le début de l'année, l'école n'arrive pas à se débarrasser des poux. Les maîtresses demandent aux parents de vérifier fréquemment les têtes de leurs enfants et de les traiter en prévention.

Les intervenants :

EDUCATION SPORTIVE

-Intervention de M. Besombes Grégory le lundi après-midi. Déplacement à la petite salle des fêtes sur la période 2(nov/déc), à la salle de sport de Chappes en périodes 3(jan/fev) et 4(mars/avril) pour toutes les classes. Périodes 1(sept/oct) et 5(mai/juin), le sport se fait dans la cour de l'école.

-Natation à la piscine de Riom les lundis après-midi : de 14h à 14h50 du 8/04 au 16/06. Le bassin sera partagé avec une autre école. Mme Mercier aura besoin de 2 parents pour aider dans les vestiaires. Dans le bassin, les enfants seront pris en charge par des maîtres-nageurs.

La Municipalité assurera de nouveau le financement du transport, les maîtresses l'en remercient.

EDUCATION MUSICALE

Intervention de Mme Pascale Hotier, les mardis après-midi. Les 3 classes se répartissent les créneaux tout au long de l'année afin de préparer une présentation **le 24 mai à 20h** à la salle des Saussaies sur le thème des contes et des arbres. Pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre, les enfants de l'école élémentaire ont interprété des chants très symboliques pour fêter cet évènement. Les enseignantes ont été touchées par les divers remerciements reçus suite au travail présenté.

Projets pour l'année 2018/2019

- L'avenant obligatoire au projet d'école, centré sur la réussite des élèves : descriptif des moyens utilisés pour identifier ces élèves, des actions retenues et des modalités mises en œuvre est présenté.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Mme Merlin	Mardi ou Jeudi 16h/17h en élémentaire ou 16h/16h30 en maternelle
Mme Serre	Jeudi 16h/17h
Mme Mercier	Lundi 16h/17h
Mme Lavigne	Mardi ou Jeudi 16h/17h

Les 2 axes du projet d'école retenus par les enseignantes :

- comprendre et interpréter des textes littéraires et scientifiques
- identifier les enjeux liés à l'environnement (chaque année, sera décliné un thème précis : le tri et le recyclage des déchets pour l'année scolaire 2016/2017, le traitement et la préservation de l'eau pour 2017/2018, la biodiversité/faune et flore pour cette année et les sources d'énergie pour 2019/2020)

- Dans ce cadre-là, tous les enfants de l'école ont déjà pu participer à l'opération "Nettoyons la nature" dans Entraigues et se rendre compte de la quantité de déchets indésirables présents tout près de chez eux.

Durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre, chaque classe a également bénéficié de 2 interventions d'une animatrice de l'association Anis étoilé concernant le rôle des haies. Au printemps, une animation sur les animaux de la haie aura lieu. Ces interventions sont financées par l'association "Les haies du Puy de Dôme".

Les enseignantes demandent s'il serait possible de planter quelques arbres quelque part dans la commune pour faire une petite haie vive en lien avec l'association des haies du Puy de Dôme et ainsi finaliser le projet de cette année. *La Commission école tiendra au courant les enseignantes de l'emplacement de cette plantation*

- Les **animations du réseau** : les enseignantes vont proposer des thèmes de rencontres. Une journée est prévue en décembre pour synthétiser et organiser les idées. Un enseignant de chaque école est désigné pour ce temps de travail à l'école de Maringues. Mme Mercier sera remplacée durant cette journée, soit le mardi 4/12.

- Les classes de Mmes Lavigne et Mercier participeront comme chaque année, au **rallye mathématiques** entre des écoles du département. Il permet aux élèves de travailler sur des problèmes de recherche nécessitant de tâtonner pour trouver une solution. Ils doivent également présenter et argumenter leur démarche.

- **NOËL** : comme chaque année papillotes, clémentines, gâteaux et chocolats seront partagés pour un joyeux goûter de Noël. Le Père Noël rendra visite aux élèves et offrira un cadeau par classe. La coopérative scolaire offre à ses élèves un spectacle : le Bal. Il aura lieu le mardi 18/12.

- Les commandes des **photos de classe** vont être distribuées en décembre.

- **Vente de chocolats** : les commandes seront à passer pendant les vacances de février pour une réception avant Pâques. Les enfants disposeront de bons de commande qu'ils feront passer à leurs parents, famille, amis, voisins...

- Présentation du travail musical en lien avec le projet d'école : vendredi 24 mai à la salle des Saussaies à 20h.

- La **kermesse** aura lieu le **samedi 15 juin 2019**, ce sera un après-midi jeux et détente pour tous les enfants.

Remarques importantes

- La question de la part des parents d'élèves concernait une précision quant à l'emploi du temps de l'après midi en maternelle. Cette question est à traiter directement avec Mme Merlin.

- Dates des 2 prochains conseils d'école : **jeudi 11 février et lundi 18 juin 2019 à 18h** dans les locaux de l'école primaire.

- Lors des entretiens avec les familles avant les vacances de Noël, Mme Mercier présentera aux parents de CP et de CE1 les résultats des évaluations nationales que les enfants ont passées en septembre.

- Pont de l'Ascension cette année, le vendredi 31 mai ne sera pas travaillé.

- Cantine/Garderie : le livret, dédié aux enfants, avec les droits et devoirs qu'ils doivent respecter à l'égard du personnel communal sur ce temps, élaboré par la Municipalité est reconduit cette année. Les familles ont été informées des modalités dès la rentrée par un courrier distribué à chaque enfant. **Il est demandé aux parents de bien signaler aux responsables de ce temps périscolaire, tout changement d'inscription.**

Téléphone de la garderie : 04 73 33 25 55

- Mme Mercier profite du conseil d'école pour signaler le dysfonctionnement de ses stores.
Réponse de la Commission école : c'est certainement un problème de moteur.

- Mme Mercier demande la pose d'un autre panneau d'affichage ou d'un plus grand. En effet, entre les différentes affiches de RLV, de l'Amicale du préau et les informations

liées à l'école, il est souvent difficile de tout faire tenir. *Réponse de la Commission école : ce sera envisagé en 2019.*

- Les enseignantes souhaiteraient que soit indiquée par un panneau, la direction de l'école élémentaire. N'étant signalée à aucun endroit, les enseignants remplaçants ou les intervenants ont souvent du mal à trouver cette école. *Réponse de la Commission école : ce sera envisagé en 2019.*

- Mme Lavigne voudrait savoir sur quel période va être repeinte sa classe. *Réponse de la Commission école : ce sera fait pendant les vacances d'été prochaine.*

Mme Merlin souhaiterait que le rafraîchissement de la classe maternelle soit envisagé pour l'été 2020.

- Une subvention de 1500€ a été attribuée à l'école par l'Académie, pour financer l'achat de livres permettant ainsi de renouveler les ouvrages désuets de la bibliothèque. Les Municipalités devaient participer symboliquement à cette dotation. La Mairie d'Entraigues a versé la somme de 200€, les enseignantes l'en remercient. Les enseignantes en profitent pour demander à la Commission école s'il était possible d'envisager une réfection de la pièce de l'étage, qui accueille médecin et infirmière scolaires, parents, enseignants du Rased. *Réponse de la Commission école : cela devrait être envisageable sur des petites vacances*

La directrice : Mme Mercier